

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: «Villa Tamaris», 1358 Bd JB Abel, 83000, Toulon

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Claude Tequi

Tél : 07 87 75 93 09 - E-mail: clau...@orange.fr

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Compte-rendu de réunion Conseil d'Administration Mardi 9 Mars 2021

Présents : Jacques Boutet, Lore Lise Brégal, Marie Danièle Corne, Fleur Coutard, Aline Cros, Jeanine De Ganay, Patrick Doucet, Guy Le Roux, Arnaud Louis, Julien Mari, Claude Téqui.

Excusés : Didier Gestat de Garambé, Marcel Faivre-Chevrier, François-Régis Porquet.

1) Fonctionnement du CIL :

- Nouvelle Candidature pour rejoindre notre CA :

Les candidatures de Mme Annie Pinard et de Mr Yannick Hernandez sont acceptées à l'unanimité.

- Point du Trésorier :

Les adhésions continuent d'avancer, à ce jour nous comptons un peu plus de 150 adhérents.

Un mail sera envoyé dans les prochains jours pour sensibiliser les habitants du quartier, non encore inscrits, à l'intérêt d'adhérer à notre CIL.

2) Actions menées :

- Compte-rendu de la visite de quartier du vendredi 19 février :

Avec Mme Pascale Janvier (Adjointe chargée des relations avec les CIL), Mr Bertrand Sevin (responsable du service relations avec les CIL) et Mr Nicolas Giraud (chef de cabinet du président de la Métropole)

- Les moustiques : Nous avons relayé la demande de Mr Glabeke, adhérent du CIL, concernant l'installation de bornes anti-moustiques comme il en existe à la Garde, La Valette, etc:

Réponse : Notre zone est certainement moins exposée aux moustiques...Ce sujet nous a semblé surprendre nos interlocuteurs.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- L'élagage : Concernant l'empiétement des arbres ou arbustes sur une voie ouverte à la circulation ou au passage des piétons qui portent atteinte à la sûreté et à la commodité du passage.

Réponse : La Mairie préfère que nous lui transmettions les demandes des riverains au fur et à mesure plutôt que de les regrouper.

- L'urbanisation galopante dans notre quartier:

Réponse : Le PLU limite les constructions sur les zones UE, c'est à dire la très grande majorité de nos quartiers du Cap Brun et du Petit Bois, à du R+1 et oblige 2 parkings par logement. La Mairie ne peut ensuite pas faire grand-chose d'autre et ne peut empêcher un propriétaire de vendre son bien au plus offrant.

- L'état de la voirie dans notre quartier : Nous avons attiré l'attention sur les endroits les plus accidentogène qui nous ont été signalés, comme les rétrécissements à l'entrée du Bd Amouretti (côté école du Cap Brun) et sur le chemin du Petit Bois (entre les intersections avec la rue Costebelle et avec le Bd de la Martille). Nous avons attiré l'attention également sur l'état des voies les plus fréquentées de notre quartier et sur les particularités du chemin de la Batterie Basse.

Réponse : Ces points ont été notés, le calendrier des travaux nous est maintenant envoyé au fur et à mesure qu'ils sont programmés. Pour info, la réfection des voiries est maintenant à charge de la métropole (hormis les routes départementales).

- La zone 30 km /h sur l'Av. De la Résistance (vers le Régina)

Réponse : Notre demande pour supprimer cette zone 30 km/h et la remplacer par 50 km/h a été validée. Les panneaux sont aujourd'hui changés.

- Marquage parking en épis : Nous avons signalé l'espace compris entre le chemin des Écureuils, ou plus exactement au droit du 1527 avenue de la Résistance et jusqu'à la limite Est du 1587 de la même voie. Nous souhaiterions que des barres au sol, perpendiculaires à la voirie, soient peintes pour inciter les gens à stationner leur véhicule de façon moins anarchique, donc moins dangereuse, et de manière à permettre d'accueillir un plus grand nombre de voitures dans cet espace. Il serait vraiment dommage de ne pas optimiser ce que l'on désigne sous l'appellation de délaissé de voirie.

Réponse : Notre demande va être examinée pour voir ce qu'il est possible de faire.

- Le sentier du Littoral : Monsieur Nicolas Giraud nous a informé que le dossier successoral concernant la résidence du Cap Brun est maintenant clos. Des accords ont été convenus entre les héritiers et la Métropole qui n'attend plus que les préconisations du rapport d'Expert pour engager les travaux. D'autres travaux ont par ailleurs déjà commencés sur d'autres portions du sentier. Nicolas Giraud ne peut pour le moment nous fournir de calendrier des travaux.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- Vu nos projets :
 - Nettoyage Anse Tabarly : stand-by / pandémie mais soutien de la Mairie
 - Formation aux gestes qui sauvent : la Mairie travaille à la mise en place de ces formations et nous tiendra informé de l'évolution de ce dossier.
 - Formation / initiation à l'informatique : l'association Munitique, 1 rue Dr Carence, dispense des cours qui répondent aux besoins que nous avons exprimés dans notre compte rendu du 23/01.
- Rencontre avec Mr Hervé Pietra le lundi 22 février :

Suite à la sollicitation de Mr Hervé Piétra, compte-rendu de l'entretien sur la disparition des espaces verts Privés.

Après un tour de table, le conseil d'administration décide de ne pas s'investir sur ce dossier.
- Entretien avec les représentants de la copropriété l'Eolienne :

Compte-rendu de l'échange avec les représentants de la copropriété suite à leur réclamation concernant la construction de deux nouveaux immeubles avenue Louis Sorel
- Envois de plusieurs mails aux services de la mairie concernant :
 - Les travaux d'enfouissement du réseau électrique et d'installation de nouveaux poteaux pour l'éclairage public devant le Brasilia
 - La remise de la plaque de l'impasse de la Bade
 - La demande de réinstallation de panneaux 30km/h enlevés sur la rue Pascal d'Oriano
- Tous nos mails ont reçu une réponse de la part des services de la mairie.
- Interview de Mme Amandine Roussel, journaliste à Var Matin :

cf l'article sur l'urbanisation galopante de notre quartier paru le vendredi 26 février

3) Courriers reçus :

- Mail de Mme Pascale Janvier pour la mise en place des Conseils de Secteur reçu le 23/02
- Projet de la mairie d'installer des Armoires à Livres
- Courriers des riverains du chemin de la batterie basse et de l'Anse Méjean

4) Tour de table :

- On nous remonte des problèmes sur l'espace situé à l'extrémité Est de l'Anse Tabarly, entre la mer et la corniche Général de Gaulle : défaut d'entretien des végétaux , défaut de

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

nettoyage de la plage, plus des problèmes de sécurité...

- On nous signale encore des problèmes récurrents de nettoyage et de sécurité sur l'Anse Méjean...

5) Prochaines réunions :

- Prochaine réunion de CA : Mardi 13 avril à 14h00

L'ODJ sera principalement consacré à la préparation de notre prochaine AG par correspondance

Le Président

Claude Tequi

Le Secrétaire

Patrick Doucet